

BULLETIN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Bulletin arboriculteur – 30 avril 2024

| | |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| PÊCHER, ABRICOTIER : Oïdium, Monilia, TOP, Puceron | POMMIER, POIRIER : Pucerons, Carpo, Tigre |
| CERISIER : Puceron, D. suzukii, Monilia | POMMIER : Mineuse |
| PRUNIER : Phytopte | KIWI : PSA |
| POMMIER, POIRIER : Tavelure, Oïdium | TOUTES ESPÈCES : Irrigation |

➤ PÊCHER, ABRICOTIER : Oïdium

Tant que les noyaux n'ont pas durci, renouvelez les applications de soufre ^{AB}.

➤ PÊCHER : Monilia

On observe de très nombreux rameaux desséchés, liés à une forte pression durant la floraison. Dans la mesure du possible, profitez de l'éclaircissage pour éliminer les organes contaminés.

➤ CERISIER : Monilia

La protection préventive doit débuter dans les 15 jours précédant les récoltes et est à renouveler selon le lessivage.

- Revysion (méfentrifluconazole) à 1.8 l/ha (33 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Horizon arbo (tebuconazole) à 0.75 kg/ha (42 €/ha, max 1 traitement/an, dar = 7j, dar = H361d)
- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 0.5 l/ha (47 €/ha, max 2 traitements/fruit si pas utilisé sur fleurs et interdit si Horizon utilisé, dar = 3j, H361d)
- Signum (pyraclostrobine + boscalid) à 0.75 kg/ha (60 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Kenja (isofétamide) à 0.9 l/ha (94 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Botrefin plus (cyprodinil + fludioxonil) à 0.72 kg/ha (99 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Fiacre ou Switch (cyprodinil + fludioxonil) à 0.6 kg/ha (70 ou 100 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, le Vitisan (carbonate de potassium) ^{AB} à 3 kg/ha (33 €/ha, max 5 traitements/an, dar = 1j), associé à 3 kg de soufre ^{AB}, aura une efficacité limitée.

➤ PÊCHER, ABRICOTIER : Tordeuse Orientale du Pêcher

Les applications chimiques sur le pic d'éclosions ont dû être positionnées.

En **agriculture biologique**, renouvelez régulièrement la Carpovirusine EVO 2 (virus de la granulose) à 1 l/ha (52 €/ha, max 10 traitements/an).

➤ PRUNIER : Phytopte à galles

La migration se poursuit. Sur les parcelles très infestées l'année dernière, en conventionnel comme en **agriculture biologique**, renouvelez l'application de soufre ^{AB}, à raison de 7.5 kg/ha.

➤ PÊCHER, CERISIER : Pucerons

La pression reste très faible en pêcher, où la plupart des parcelles n'ont pas reçu de traitement post floral. Dès l'apparition des premiers foyers, intervenez avec du Movento (spirotétramat) à 1.5 l/ha (178 €/ha, max 2 traitements/an, H361fd).

En **agriculture biologique**, Le Neemazal TS ^{AB} (azadirachtine) a une dérogation jusqu'au 29 juin, à raison de 3 l/ha (max 1 traitement/an en pêcher et 2 en cerisier). Il est à utiliser seul.

➤ CERISIER : Drosophila suzukii

La lutte préventive doit débuter au début de la véraison des variétés (en cours sur les variétés précoces comme Primulat ou Folfer) et consiste à positionner au moins 2 applications avant la récolte.

- Lambdastar ou Karaté zéon (lambda cyhalothrine) à 0.11 l/ha (8 ou 10 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Deltastar ou Décis protech (deltaméthrine) à 0.83 l/ha (12 ou 14 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)
- Affirm ou Proclaim (emamectine) à 2 kg/ha (65 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)
- Exirel (cyazypyr) à 0.75 l/ha (150 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)

En **agriculture biologique**, seuls les filets insect-proof sont vraiment efficaces. Les filets périphériques et les applications de barrière physique limitent toutefois les populations.

➤ POMMIER : Oïdium

Maintenez la lutte préventive. Sur les parcelles à problème récurrent, utilisez des produits systémiques spécifiques (cf produits bulletins précédents). Sinon, intervenez avec des applications régulières de soufre.

En **agriculture biologique**, utilisez le soufre ^{AB}.

➤ POMMIER, POIRIER : Tavelure

Depuis une semaine, fortes projections, longues périodes humides et lessivages sont réunis. La lutte préventive doit être soutenue.

- Alcoban ou Delan WG (dithianon) à 0.5 kg/ha (27 ou 33 €/ha, max 6 traitements/an, non mélangeables)
- Delan SC (dithianon) à 0.7 l/ha (35 €/ha, max 6 traitements/an, H351)
- Delan pro (dithianon + KHP) à 2.5 l/ha (44 €/ha, max 6 traitements/an, H351)

En **agriculture biologique**, on observe les premières taches sur les variétés non Résistantes Tavelure. Poursuivez la lutte en associant 1 kg de bouillie bordelaise ^{AB} à 5 kg/ha de soufre ^{AB} ou intervenez avec du Curatio (bouillie sulfo calcique) ^{AB} à 10 l/ha (55 €/ha, max 9 traitements après fleur). Le produit doit être utilisé seul, soit en préventif, soit en stop sur feuillage humide après la pluie.

➤ POMMIER : Pucerons cendré et lanigère

Surveillez attentivement vos parcelles pour renouveler au besoin le traitement post floral.

➤ POMMIER, POIRIER : Carpocapse

Le vol se poursuit faiblement. Aucune intervention n'est à prévoir avant au moins le début des pontes, prévu mi-mai.

➤ POMMIER : Mineuse cerclée

En **agriculture biologique**, ce ravageur peut être très présent et provoquer une baisse de la photosynthèse. Le vol a été actif et les premières larves arrivent. Dès que les conditions climatiques le permettront, positionnez du bacillus thuringiensis.

- Dipel DF ^{AB} à 1 kg/ha (32 €/ha, max 8 traitements/an)
- Delfin ^{AB} à 0.75 kg/ha (32 €/ha, max 6 traitements/an)

➤ POMMIER, POIRIER : Tigre

En **agriculture biologique**, ce ravageur a provoqué de fortes décolorations de feuillage en 2023. Depuis une dizaine de jours, on observe des adultes dans certaines parcelles. Dans les vergers à problèmes, dès la fin de l'épisode pluvieux actuel, placez une barrière physique à base d'argile ^{AB} pour freiner les populations.

➤ KIWI : PSA

Les conditions climatiques sont très favorables à la maladie. Tant que les fleurs ne sont pas ouvertes, il est possible d'intervenir avec du cuivre, à la dose de 225 g/ha de cuivre métal.

- Nordox 75 WG ^{AB} à 0.3 kg/ha (9 €/ha)
- Yucca ^{AB} à 0.63 l/ha (11 €/ha)

La floraison a débuté sur les variétés jaunes. Durant cette période, il est possible d'utiliser, par séquence de deux applications minimums, de l'Amylo-X WG (bacillus amyloliquefaciens) ^{AB} à 1.5 kg/ha (77 €/ha, max 6 traitements/an)

En **agriculture biologique**, la stratégie est identique.

➤ TOUTES ESPÈCES : Irrigation

Dans toutes les situations, les précipitations attendues cette semaine couvriront les besoins des arbres fruitiers, qui ont beaucoup baissé.

Besoins théoriques (ETM = ETR x Kc) en mm entre le 22 et 28 avril :

| kiwi | pommier | pêcher | prunier | abricotier | noisette | amandier |
|------|---------|--------|---------|------------|----------|----------|
| 10 | 10 | 10 | 10 | 6 | 5 | 7 |

Vos interlocuteurs :

Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Anne Penavayre, conseillère pour l'arboriculture : Tel : 06.29.58.02.17

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Aymeric Desarnauts et Leslie Quadri

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France (CDAFrance).

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/
Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-guide-arbo-du-sud-ouest-2023/>

Source tarifs : Coûts 2024 des approvisionnements en arboriculture – Chambre d'agriculture du Vaucluse

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

